



**Municipalité
de
St-Didace**

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné aux personnes intéressées, par la soussignée, directrice générale, **QUE** :

Le conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 13 janvier 2020, un premier projet de règlement numéro 348-2020 modifiant le règlement original numéro 060-1989-02, intitulé « Règlement de zonage », afin de permettre l'usage de « résidence de tourisme » dans certaines zones et le contingenter dans certaines autres.

Une séance de consultation publique sera tenue en salle du sous-sol de l'école Germain-Caron située au 490, rue Principale, le lundi 10 février 2020 à 19 heures.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué de même que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

On peut prendre connaissance du projet au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Didace, ce 14^{ème} jour de janvier 2020.

Diane Desjardins
Directrice générale adjointe, greffe